



STEFAN MÄCHLER

LE GRAND DÉCHIREMENT

LA FÉDÉRATION SUISSE DES
COMMUNAUTÉS ISRAËLITES
ET LA PÉRECUSSION NAZIE
1933-1945

EDITIONS
D'EN BAS



SCHWEIZERISCHER
ISRAELITISCHER GEMEINDEBUND



FÉDÉRATION SUISSE
DES COMMUNAUTÉS ISRAËLITES

FSCI

UNION SUISSE DES COMITÉS
D'ENTRAIDE JUIVE

VSJF

Rapport annuel de la FSCI

Sommaire

Rapport annuel de la FSCI	01
Communautés affiliées à la FSCI et au VSJF	24
Organes de la FSCI	25
Compte rendu de la FSCI	28
Comptes rendus divers	34
Rapport de la commission de vérification des comptes	36
Rapport de la PricewaterhouseCoopers	37
Fondations, legs et dons	38
Rapport annuel du VSJF	39
Organes du VSJF	43
Compte rendu du VSJF	44
Fonds et legs du VSJF	48
Rapport de la PricewaterhouseCoopers	50
Fondation Memorial de la FSCI	51

Présidence et communication

Au cours de ces dernières années, la FSCI a incontestablement gagné en stature et en prestige. De toute part on lui atteste une affirmation renforcée, une base d'activité élargie, une présence dans la politique et dans les médias et un profil fortement accentués. Les sempiternelles questions: «que fait la FSCI?» ou même «qu'est-ce donc que la FSCI?» n'ont plus cours. Aujourd'hui la FSCI fait partie des paysages politiques et médiatiques suisses, son avis est sollicité, ses prises de position demandées, son appui recherché. Son président est devenu un homme public, la FSCI a ses entrées auprès des plus hautes autorités fédérales, elle rencontre régulièrement la direction nationale des partis politiques de nombreux parlementaires. On la retrouve souvent comme membre de la délégation suisse auprès des instances européennes, elle siège au plus haut niveau des autorités religieuses de notre pays. Sur le plan international, la FSCI a signé un accord de collaboration avec l'American Jewish Committee et son président a été nommé à la vice-présidence du Congrès Juif Européen.

Introspection

Vue de l'intérieur, l'image de la FSCI est moins reluisante. Nous manquons de leaders dans nos communautés, ceux qui s'engagent et acceptent un poste à responsabilités deviennent de plus en plus rares, en partie par manque d'intérêt pour la communauté juive, par manque de vision ou en partie par manque de temps, car ces engagements deviennent de plus en plus lourds. Trop souvent on gère plus qu'on ne dirige. La complexité de notre société, la rapidité de l'information et la pression des médias ont pour conséquence que là où autrefois le «goodwill» et l'engagement culturel et social suffisaient, on attend des dirigeants un professionnalisme auquel notre système de milice ne prépare guère.



Prof. Dr. Alfred Donath

Or il faut que nous trouvions cette relève formée à ces nouvelles tâches: nous avons besoin d'une communauté forte et dynamique, attachée aux valeurs qui sont les nôtres.

La solidité d'une organisation faïtière, comme celle d'une chaîne, ne reflète que la solidité du plus faible des ses maillons, et aujourd'hui bien des communautés sont confrontées à de sérieux problèmes, tout particulièrement certaines communautés unitaires. Malgré d'indéniables efforts de plaire à tous, elles n'offrent souvent qu'un judaïsme pâle, édulcoré, sans véritable attrait, et voient nombre de leurs membres se tourner vers la droite comme vers la gauche, où des organisations centrifuges offrent du judaïsme une image plus dynamique, plus vivante, plus attrayante, accompagnée d'une identification plus séduisante et plus forte. Ce phénomène fait tache d'huile, il faudra un jour que les communautés et la FSCI se penchent sur cette nouvelle donne et cherchent à l'intégrer plutôt qu'à le combattre.

On aurait pu croire qu'aujourd'hui que la lutte pour l'émancipation est terminée et l'intégration harmonieuse dans la société ambiante est acquise, les juifs de Suisse vont jouir d'une période de tranquillité et de sérénité. Quelle illusion! Aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur, tout est en train de changer. La société est en pleine évolution. Les valeurs fondamentales judéo-chrétiennes, base de notre civilisation occidentale, sont attaquées et remises en question. L'Europe doit faire face à un bouleversement sans précédent: comment intégrer harmonieusement des millions de musulmans qui y arrivent avec d'autres valeurs, d'autres conceptions, d'autres attitudes, pas toujours faciles à comprendre et à accepter. Réussir cette intégration est un défi pour toutes les parties, nous juifs y compris.

Le danger venant de l'intérieur est tout aussi grand: si l'intégration est un bonheur, l'assimilation poussée à l'extrême conduit à la disparition. La perte de l'identité juive et les mariages mixtes, déjà dénoncés par la FSCI il y a plus de 50 ans, minent le peuple juif et le rongent. Le nombre de juifs diminue partout, sauf en Allemagne, où leur augmentation est un phénomène artificiel dû à l'immigration russe, et en Israël, où cependant la recherche d'une paix juste et équitable n'avance qu'à très petits pas.

Monde politique

La FSCI est intervenue à de nombreuses reprises dans la politique suisse, que ce soit par des communiqués de presse ou des entretiens avec les autorités de ce pays ou la présidence des partis

politiques. Ainsi par exemple elle s'est opposée au durcissement du droit d'asile, contraire à l'éthique juive. Elle est intervenue contre l'intention de supprimer l'article 261 bis, qui permet de sévir contre le négationnisme et le racisme. Elle a clairement pris position contre la singularisation des étrangers et des minorités. Elle a déploré le lancement de l'initiative contre la construction des minarets et parallèlement elle œuvre en faveur de l'intégration des étrangers tout en faisant preuve de vigilance. Elle est en outre intervenue énergiquement auprès des partis appelant au boycott des produits israéliens, ou demandant de geler nos relations commerciales avec Israël.

De même la FSCI est intervenue encore et encore auprès de nos autorités et de notre gouvernement lorsqu'à notre avis Israël a été critiqué unilatéralement, ou qu'il a été jugé avec des critères différents de ceux appliqués aux autres pays. Elle a marqué sa désapprobation au soutien d'un mouvement terroriste tel le Hamas, qui met notre pays en porte-à-faux avec l'Union Européenne comme avec les États-Unis, La FSCI également rendu attentif notre gouvernement aux déclarations antisémites du gouvernement iranien, qui ont également fortement affecté les juifs de Suisse. Elle a protesté après l'organisation à Téhéran d'une conférence niant la Shoah, avec une participation suisse et a fait part de sa préoccupation à la suite de la fuite à l'étranger de Suisses condamnés pour négationnisme, échappant ainsi à la peine à laquelle ils avaient été condamnés.

Enfin la FSCI a enregistré avec satisfaction et soulagement la décision du Conseil Fédéral de ne pas supprimer, ni même modifier l'article 261 bis.

Milieus religieux

Les relations avec les Églises sont par contre excellentes. Le Conseil Suisse des Religions (CSR) a trouvé sa vitesse de croisière. Le pasteur Thomas Wipf et le président de la FSCI ont rencontré Monseigneur Jérémie, le Métropolitain de Suisse, pour inviter l'Église Orthodoxe à faire partie du CSR, qui s'est de plus enrichi en cooptant trois femmes jouissant d'une formation universitaire et déjà actives dans le dialogue interreligieux. C'est ainsi que Mme Esther Starobinski-Safran, enseignante à l'Université de Genève et membre des groupes de dialogue de la FSCI aussi bien avec les protestants qu'avec les catholiques, siègera désormais aux côtés du président de la FSCI.

Le mandat du CSR a été discuté avec le Conseiller Fédéral Couchepin et les autorités fédérales l'ont déjà chargé de plusieurs missions.

La FCSI a organisé le 8 juillet à Seelisberg la commémoration du 60ème anniversaire de la conférence qui en 1947 avait réuni pour la première fois juifs, catholiques et protestants. A cette occasion, une déclaration commune quant à l'importance de la collaboration entre juifs et chrétiens a été proclamée par la FSCI, la Fédération Suisse des Églises protestantes et la Conférence Suisse des Évêques. D'autre part, un hommage a été rendu au professeur Jean Halpérin de Genève, l'un des pionniers du dialogue interreligieux en Suisse. Ce fut enfin la dernière conférence publique du professeur Lutz Ehrlich «zl», l'autre vétéran du dialogue interreligieux.

Invité chaque année aux synodes des Églises protestante et catholique-chrétienne, ainsi qu'à l'assemblée de la «Communauté de travail judéo-chrétienne», c'est chaque fois l'occasion pour le président de la FSCI d'exposer à nos amis chrétiens des sujets d'actualité qui nous concernent.

Organisations amies

La *CICAD*, lors de son assemblée générale, a nommé Josef Bollag membre de son comité, au sein duquel il représentera désormais la FSCI. Une réunion de travail a d'autre part permis de définir le mode de collaboration et de délimiter le terrain d'activité de chacun, permettant ainsi une action plus efficace.

L'*Association Suisse-Israël* vient de fêter son 50ème anniversaire et la FSCI s'est associée à cet événement, soulignant le rôle important qu'elle joue dans le paysage politique suisse.

La *Plateforme des juifs libéraux en Suisse* a dénoncé l'accord de collaboration conclu en 2004 avec la FSCI. Celui-ci sera revu lors d'une prochaine rencontre entre les deux organisations.

Missions pour la Suisse

Le Département Fédéral des Affaires Étrangères a délégué officiellement 3 personnes – un juif, un musulman et un chrétien - à la Conférence de l'OSCE, qui s'est tenue à Bucarest les 7 et 8 juin 2007, faisant suite à celle de Cordoue en 2005 et consacrée à l'antisémitisme et aux autres formes de discrimination. Le

président de la FSCI a présenté en séance plénière deux rapports, suivis d'une discussion animée: le premier sur le «Conseil Suisse des Religions», le deuxième sur l'antisémitisme en Suisse.

Aussi bien à la demande du Département des Affaires Étrangères que de celui de l'Intérieur, le président de la FSCI a eu une entrevue avec l'ambassadeur Omür Orhun, délégué en Suisse par l'OSCE pour s'informer des discriminations envers les musulmans. Il a ainsi eu l'occasion de mentionner ce que réalise la FSCI dans ce domaine.

Invitée par le DAE à rencontrer une délégation du Conseil de l'Europe enquêtant sur la situation des minorités en Suisse, une délégation de la FSCI a souligné qu'en Suisse les juifs jouissent de la libre pratique de leur religion, mais que l'interdiction de l'abattage rituel restait une discrimination regrettable.

Conduisant une délégation du CSR, le président de la FSCI a reçu des autorités chinoises venues enquêter sur la situation religieuse en Suisse. Tirant une parallèle entre l'émancipation des juifs et celle des musulmans, il a souligné que ces derniers se heurtent à une certaine résistance à cause de leur impatience de tout vouloir tout de suite.

Le Conseil Fédéral a confirmé le siège que la FSCI occupe au sein de la Commission Fédérale contre le Racisme depuis sa création. Il a nommé Sabine Simkhovitch-Dreyfus pour remplacer Thomas Lyssy, dont le mandat arrivait à terme.

Au niveau international

Le 11 avril, David Harris, le directeur exécutif de l'«American Jewish Committee» d'une part, et d'autre part Alfred Donath et Josef Bollag, au nom de la FSCI, ont signé à Genève un accord de coopération entre les deux institutions, dans le but de promouvoir leur intérêt commun d'œuvrer en faveur du bien-être et de la défense du peuple juif. L'association avec cette puissante organisation américaine permettra à la FSCI d'entreprendre des études, des analyses et des projets de recherche communs. Renforcer l'identité juive et défendre les minorités font partie des buts poursuivis par les deux associations.

Le 12 avril, le président de la FSCI a pris part à Kiev à la réunion du «European Jewish Fund», dont il est membre du bureau. Cette organisation, créée et présidée par le Russe Moshe Kantor, réunit 28 pays européens et distribue d'importants moyens finan-

ciers aux communautés dans le besoin, essentiellement en Europe de l'Est.

Les remous de l'affaire Singer ont longtemps agité le Congrès Juif Mondial. Malgré les pressions, la FSCI est resté ferme, puis le procureur général de l'État de New York a pris les choses en main et mis en accusation Israël Singer pour malversations, de sorte que finalement le président Bronfman et son secrétaire général Steven Herbits ont été obligés de le lâcher et de démissionner. Ronald Lauder a été nommé président et il est heureux que des personnes à la renommée immaculée aient repris la responsabilité de l'organisation. Les juifs ont besoin d'un Congrès Juif Mondial moralement irréprochable.

Le Congrès Juif Européen, qui regroupe 42 pays et représente 2,5 millions de juifs, a tenu son assemblée générale le 11 juin à Bruxelles. Moshe Kantor a été élu à la présidence et Alfred Donath à la vice-présidence. Depuis que le CJE existe, c'est la deuxième fois qu'un Suisse occupe cette fonction. La ténacité de la FSCI dans l'affaire Singer trouve ainsi sa juste récompense et cette triste page du CJM est ainsi définitivement tournée.

Le CJE a déployé une intense activité cette année. Outre la solennelle commémoration du massacre de Babi Yar, l'exécutif s'est réuni à Londres, à Berlin, à Lisbonne, à Moscou et à Frankfurt et y a rencontré les dirigeants de ces pays, d'Angela Merkel à Vladimir Putin, ainsi qu'un grand nombre de parlementaires et de sénateurs. Par sa Task force sur l'antisémitisme, placée sous la responsabilité du président de la FSCI, elle suit de très près l'évolution de ce phénomène, malheureusement en augmentation un peu partout.

Organisation

Dennis L. Rhein, notre dévoué secrétaire général, est malheureusement atteint dans sa santé. Pendant pratiquement toute l'année écoulée, il n'a plus été à même d'assumer ses fonctions, ce qui a créé un vide important et occasionné une surcharge de travail pour le secrétariat. Dennis L. Rhein ne peut plus reprendre son travail et la recherche d'un successeur a commencé. Tout le Comité directeur lui exprime sa très vive reconnaissance pour le travail accompli et lui souhaite une guérison complète.

L'Assemblée des délégués s'est déroulée à Lausanne, marquée par un refus d'accepter la modification des statuts proposée par la Commission créée à cet effet et entérinée par le Comité central. C'est essentiellement l'augmentation du nombre des délé-

gués des grandes communautés qui a créé une forte opposition, tant en leur propre sein que de la part des plus petites communautés. Pour les uns, cette réforme des statuts allait trop loin, pour d'autres pas assez.

Berges du Léman

Longtemps une source de soucis pour la FSCI, cet établissement a tout d'abord fonctionné comme centre de réfugiés, puis comme home de personnes âgées juives pour être ensuite repris en location par la Fondation Claire Magnin, qui l'exploite en tant qu'«Établissement médico-social». La Fondation Claire Magnin, l'actuel locataire du home, désire acquérir le bâtiment. Le Comité central sera appelé prochainement à se prononcer sur cette question.

Congé

Après avoir siégé 4 ans au CC et fonctionné 12 ans comme membre du Comité directeur, dont 4 comme vice-président, suivi de 8 ans à la tête de la Fédération, le moment de passer la main est arrivé. Aujourd'hui, on ne reconnaît plus la FSCI telle qu'elle existait il y a un quart de siècle: elle n'a pas seulement grandi et mûri, mais elle a gagné en importance, en stature, en visibilité. Ces 8 années de présidence se caractérisent par quelques désillusions, mais beaucoup de satisfactions aussi. Pour un président, fonctionner sans secrétaire général comme ce fut le cas au cours de l'année écoulée représente une énorme surcharge de travail, atténuée toutefois par l'engagement accru de mes collègues du Comité directeur, et en particulier de Rolf Halonbrenner, qui a assumé la direction du secrétariat. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude. Mes remerciements enfin vont au secrétariat lui-même pour le travail supplémentaire accompli avec le sourire pendant toute cette année.



Dr. Josef Bollag

Prévention et Information

Cette année encore, le département a déployé une vaste palette d'activités. Autrefois appelé «Abwehr und Aufklärung» – deux termes qui recouvrent les notions d'information, d'éducation et de défense –, il a effectivement dû consacrer beaucoup d'énergie à se défendre contre des attaques injustifiées venues de l'extérieur et à informer sur la situation réelle de la communauté juive et de ses institutions.

Collaboration avec la campagne des Enfants de l'Holocauste (AKdH)

L'Action des Enfants de l'Holocauste (AKdH), placée sous la responsabilité de Samuel Althof, qui développe ses propres initiatives tout en intervenant avec la FSCI et pour le compte de celle-ci dans certains domaines, collabore de plus en plus souvent avec la FSCI et ce, avec succès.

Les animateurs du projet Internet-Streetworking se sont occupés durant l'année écoulée de près de 20 cas, qui ont parfois pris beaucoup de temps. Aider d'anciens sympathisants de l'extrême droite à se réinsérer professionnellement s'avère toujours difficile quand il s'agit de personnes qui ne sont plus très jeunes. Le centre de signalisation des incidents antisémites a relevé 37 incidents; il annonce un recul du nombre et de la gravité des incidents par rapport à l'année précédente (guerre du Liban, 2006).

Le rapport 2006 sur les incidents antisémites en Suisse adressé à l'Institut Stephen Roth de l'Université de Tel-Aviv a intégré les données recueillies par le centre de signalisation de la FSCI, la CICAD ainsi que l'étude de l'Institut gfs dirigé par C. Longchamp. Cette étude, demandée par différents organismes intéressés, à laquelle la FSCI a aussi pu fournir ses conclusions, brosse un tableau par certains aspects effrayant de l'antisémitisme en Suisse. Conduite de manière très professionnelle, elle ne

laisse planer aucun doute sur le fait que 10% de la population suisse est formée de personnes que l'on doit qualifier d'antisémites durs. L'antisémitisme prospère aussi et surtout dans les régions rurales, où il n'y a pas de communauté juive. 28% de la population véhicule sporadiquement des préjugés antisémites. Nous pouvons essayer de renforcer notre travail d'information et d'éducation auprès de cette frange de la population avec de bonnes chances de succès.

L'étude n'a en revanche pas pu démontrer l'existence d'une interaction entre attitude critique envers Israël et antisionisme d'une part, et antisémitisme de l'autre. Cette conclusion ne coïncide pas avec les expériences de la FSCI et d'autres organismes juifs, qui constatent au contraire une multiplication de propos antisémites de toutes sortes lorsque se produisent des événements en lien avec la crise entre Israël et Palestiniens (par ex. la deuxième guerre du Liban).

L'hypothèse longtemps défendue – jusqu'à la première conférence mondiale contre le racisme à Durban – qu'il ne faut pas amalgamer antisionisme et antisémitisme, s'est révélée être une farce lors de cette manifestation peu glorieuse. Les préparatifs de la deuxième conférence mondiale contre le racisme, convoquée pour 2009, ne laissent rien augurer de bon. Notre gouvernement suisse est prié de faire en sorte que ce qui s'est passé à Durban ne se répète pas.

À la demande de la FSCI, S. Althof a participé aux *conférences de l'ITF* (International Task Force for Holocaust Remembrance and Education), dont la dernière édition s'est tenue à Prague. S. Althof joue un rôle éminent dans les Communication Working Groups. Le groupe ITF Suisse, emmené par M. l'ambassadeur A. Fasel, sera désormais dirigé par M. l'ambassadeur J. Pitteloud. La FSCI tient à exprimer ici sa reconnaissance à M. Fasel pour la délicatesse avec laquelle il a guidé le travail du groupe.

L'action de l'ITF prend de l'importance face à la multiplication des signes de recrudescence de l'antisémitisme, surtout dans les pays de l'ex-bloc soviétique.

Les préparatifs pour accueillir l'Euro 08 en Suisse ont des implications pour la FSCI. Elle doit envisager d'éventuels débordements antisémites et racistes de la part de hooligans. La FSCI a pris contact avec les responsables de la FIFA pour que la collaboration à la prévention sur des points spécifiques soit assurée.

L'incident antisémite survenu dans le train entre Bâle et Lucerne a été traité de manière exemplaire par les instances du FC Bâle. Les organisateurs de l'Euro 08 et tous les clubs de football peuvent s'inspirer du paquet de mesures arrêtées par un groupe de

travail après cet incident. Elles reposent sur l'idée qu'il faut «regarder les choses en face, plutôt que de détourner les yeux».

Le monitoring de la presse écrite sur un certain nombre de thèmes, réalisé par l'AKdH à la demande de la FSCI, a débouché sur la création d'archives contenant près de 80'000 données à ce jour. Cette banque est un instrument précieux pour appréhender l'actualité, mais aussi pour connaître les tendances à plus long terme.

L'AKdH a pris de nombreuses initiatives liées à son propre cahier des charges; elle a par exemple déposé une plainte contre la réédition d'un livre de Rudolf Steiner contenant des passages indéniablement antisémites, en s'appuyant sur l'art. 261bis du Code pénal suisse; elle a également porté plainte contre le groupe „Amok“, membre du réseau mondial „Blood and Honour“ (sang et honneur), pour diffusion d'idées racistes et antisémites par le biais de la musique.

Antisémitisme

La FSCI a posé les premiers jalons d'un renforcement de la collaboration avec la CICAD: le responsable du département siège désormais au comité de la CICAD et la subvention à cette organisation a été augmentée. La FSCI reconnaît ainsi l'importance du travail réalisé par la CICAD en Suisse romande et la complémentarité de leurs actions respectives. La FSCI, la CICAD, et la fondation GRA ont conjugué leurs efforts pour coordonner la lutte contre un affaiblissement de *l'article 261bis du Code pénal suisse* souhaité par le conseiller fédéral Blocher, à la tête du Département de justice et police. Cette collaboration a débouché sur une convergence de vue. Sur la base d'un dossier étoffé, nous avons fait savoir que nous ne voulions pas d'un article 261bis édulcoré, et que les arguments avancés par le DFJP ne tenaient visiblement pas la route.

La multiplication récente des cas de personnes condamnées pour violation de l'art. 261bis qui ont réussi à échapper à leur peine en fuyant à l'étranger nous a incités à demander un entretien avec le président de la Conférence des directeurs cantonaux de Justice et police (CDDJP), M. le conseiller d'Etat M. Notter. Nous y avons discuté du problème que pose la mise en doute de la portée l'art. 261bis. Le problème était lié à la relative brièveté des peines d'emprisonnement, il ne se posera sans doute plus avec la transformation des peines d'emprisonnement en amende pénale au taux journalier.

L'incendie de la synagogue „Hechal Haness“, à Genève, a suscité beaucoup d'indignation dans toute la Suisse ainsi que de nombreux témoignages de solidarité avec les personnes touchées. On ne sait pas à ce jour si les auteurs du délit ont agi pour des raisons purement antisémites. Mais il va sans dire qu'incendier une synagogue – comme l'année précédente à Lugano – vise en première ligne la communauté juive et comporte, de ce fait, toujours un aspect antisémite.

Sécurité

La FSCI analyse constamment avec les autorités les dangers potentiels émanant de tous les mouvements extrémistes. À l'initiative de la FSCI, les membres des communautés ont commencé à coordonner leurs propres informations. Les affrontements violents se présentent sous un jour radicalement différent depuis quelques décennies. La population civile n'est plus seulement touchée incidemment, elle peut devenir la cible directe d'une attaque.

Nous devons mettre en œuvre tous les moyens dont nous disposons pour que la Suisse reste épargnée.



Sabine
Simkhovitch-Dreyfus

Collaboration avec les communautés et jeunesse

Relations avec les communautés

Une réunion tenue en la présence de plusieurs membres du Comité directeur avec la CIG et la CILV a eu pour but de mieux appréhender les attentes de ces communautés et le rôle particulier de la CICAD en Suisse romande.

Plusieurs demandes officielles et inofficielles ont porté sur la problématique spécifique des toutes petites communautés. Elles ont en commun le souci pour leur avenir, mais les situations individuelles et les amorces de solutions diffèrent, puisqu'elles dépendent en particulier des structures existantes et des moyens à disposition qui diffèrent souvent. La FSCI peut donner certaines impulsions, servir de trait d'union ou contribuer à la solution de problèmes spécifiques. Pour cela et pour d'autres requêtes, les responsables des divers dicastères se tiennent volontiers à disposition.

Jeunesse

Le mahané d'été traditionnel de la Suisse allemande a lieu cette année sur le Rigi et le camp d'hiver dans le Münstertal. Les deux mahanot étaient particulièrement réussis, mais ont enregistré une diminution du nombre des participants, et ceci malgré les contacts établis avec les communautés. C'est pourquoi nous sommes reconnaissants aux communautés et aux particuliers qui nous aident avec des conseils et des contacts à atteindre tous les milieux concernés.

En mars a eu lieu à Baden la rencontre „remember“ avec une visite de l'Alpamare. Le week-end de Pentecôte s'est déroulé à Munich et a connu une participation particulièrement élevée de la Suisse romande.

Comme dans les années précédentes, les jeunes de Suisse romandes ont participé aussi cette année au mahané d'été de la CIG et de la CILV qui s'est déroulé sur les côtes de l'Atlantique. Un week-end commun de Pourim, des formations pour les madri'him et d'autres manifestations ont facilité l'intégration des enfants des petites communautés, en particulier ceux de La Chaux-de-Fonds. Malgré l'organisation de camps d'hiver séparés par les communautés de Genève et Lausanne, les enfants des petites communautés ont également pu trouver leur place.

Mes remerciements pour leur investissement vont aux responsables de la jeunesse de la FSCI, Esther Senecky, M. H. et Jacob Bollag de même qu'à leurs collègues de la CILV et de la CIG, Eric Aziza et Linor Saphir, pour leur collaboration avec la FSCI, ainsi qu'à Annette Permann pour les travaux de secrétariat et l'administration.

Formation

En 2007, la 4ème équipe a pu suivre le projet Likrat dans le cadre habituel. La nouvelle équipe composée de 20 jeunes de Soleure, Bâle, Zurich et Schaffhouse a pris le relais de leurs prédécesseurs en été 2007. Comme par le passé, le projet de leadership Likrat est organisé sous la direction d'Eva Pruschy, Dr. Simon Erlanger und Dr. Erik Petry.

L'année passée, nous avons présenté le matériel pédagogique (DVD et cahier didactique) «Survivre et témoigner – Survivants de la Shoa en Suisse» édité par la FSCI en 2007 aux éditions Pestalozzianum Zürich et les Genève. Dans la presse spécialisée, la publication a reçu un écho positif et la moitié de la première édition de 1000 exemplaires a déjà été vendue.

En collaboration avec le Consistoire central des juifs en Allemagne, la FSCI a commencé la préparation d'un matériel pédagogique pour l'instruction religieuse juive sur la philosophie et l'éthique juives avec un accent particulier sur les questions actuelles. Ce matériel doit aider les jeunes à répondre au besoin de définir d'un point de vue intellectuel leur identité juive dans un environnement laïque. La publication de ce matériel est prévue pour la mi-2009.

Le 14 janvier 2007 a eu lieu à Zurich la journée annuelle de formation continue à laquelle ont participé 25 enseignants de l'instruction religieuse des communautés unitaires de la FSCI. Sous la direction du rabbin Dr. Howard Deitcher cette journée a porté

sur les thèmes „aborder des questions théologiques avec des enfants“ et „enseigner la Tora avec Midrache“.

La FSCI a envoyé un questionnaire concernant Jeled aux enseignants d'instruction religieuse en Suisse allemande pour pouvoir ainsi mieux tenir compte des besoins des utilisateurs. Nous nous adressons aussi aux utilisateurs de jeled.net qui peuvent nous faire part de leurs réactions en nous écrivant à edu@swiss-jews.org.

Nous remercions Eva Pruschy qui a dirigé les projets dans le domaine de l'éducation aussi cette année et y a laissé son empreinte.

Aspects fiscaux

Une partie importante de mon travail pour la FSCI a porté sur son traitement fiscal, puisque jusqu'alors, la FSCI était taxé normalement par le Canton de son siège. Il était particulièrement important d'engager des démarches en vue de l'obtention d'une exonération fiscale puisque celle-ci permet des économies substantielles, notamment en relation avec la vente envisagée des Berges du Léman.

Après un travail de préparation de plus d'une année, l'Administration fiscale du Canton de Zurich a exonéré la FSCI de l'impôt sur le revenu et la fortune en admettant qu'elle poursuit un but cultuel. Aussi dans le Canton de Vaud, des contacts sont en cours pour réduire à un minimum un éventuel impôt sur la plus-value immobilière.

Affaires religieuses

Approvisionnement en viande cachère et interdiction de l'abattage rituel

Comme ce fut le cas l'année passée déjà, une entreprise juive a acquis la totalité du contingent de viande cachère importée pour le premier trimestre 2007, bien que celui-ci dépasse largement ses propres besoins. Malgré tous les efforts de la FSCI et d'autres organismes, le propriétaire de cette firme a refusé de respecter ses engagements contractuels et de restituer le surplus à d'autres importateurs ou à des boucheries cacher. Après l'échec de toutes les autres démarches pour importer de la viande cachère à des conditions acceptables en dehors du contingent prévu, nous redoutions un problème d'approvisionnement pour Pessah. Pour éviter cela, la FSCI a pris en charge une partie des surtaxes douanières. Plusieurs communautés membres ont répondu à un appel de la FSCI dans ce sens. Elles aussi ont mis à disposition une somme appréciable, si bien que toutes les boucheries cacher ont eu suffisamment de viande à proposer à leurs clients pour Pessah, sans avoir à en augmenter le prix.

Deux des importateurs lésés ont emprunté la voie légale et sont allés jusqu'au Tribunal fédéral. Dans son jugement prononcé peu avant la fin de l'année, celui-ci a estimé qu'on ne pouvait pas demander à la communauté juive d'importer la viande cachère au taux hors contingent tarifaire, qui est prohibitif. Indépendamment de l'existence de cette surtaxe, la viande cachère dont la population juive a besoin ne doit pas renchérir à cause des surtaxes douanières. Sans remettre en question le système de la vente aux enchères des contingents de viande cachère qui ne nous satisfait pas, le Tribunal fédéral a tout de même reconnu que l'Office fédéral de l'agriculture aurait dû contribuer à régler ce problème d'approvisionnement et que les autorités doivent trouver une solution acceptable à l'avenir.



Dr. Rolf Halonbrenner

Communauté d'intérêts pour les aliments cachet (IGfKL)

Une fois encore, les activités de la communauté d'intérêts se sont déroulées sans problème grâce au travail consciencieux de ses responsables. L'excellent niveau de la liste suisse de produits cachet est reconnu sur le plan international.

Relations avec d'autres organisations

Cette année encore, nous avons dû intervenir en faveur d'écoliers et d'étudiants qui ont eu des difficultés à faire repousser un examen prévu un samedi ou un jour de fête juive. Vers la fin de l'année, des personnes engagées dans la protection civile se sont adressées à nous parce que leurs demandes de congé pour le samedi leur avaient été refusées. Ces cas n'étaient pas encore réglés à la fin de l'année.

Nous avons malheureusement dû constater que dans les services publics on ne faisait pas toujours preuve de beaucoup de compréhension pour le respect des prescriptions liées au jour du sabbat, spécifiques aux concitoyens juifs. Souvent, ces services ne se rendent pas compte qu'ils contreviennent ainsi à la liberté de croyance, garantie par la Constitution.

Cimetière de Davos et monument commémoratif de Zwingen

L'entretien du cimetière de Davos et du monument commémoratif se trouvant dans l'ancien cimetière de Zwingen dans le Laufental (BL) n'a pas posé de problème cette année.

Perspectives

Ce qui s'est passé avec la mise aux enchères des contingents de viande cachère a révélé une fois de plus les faiblesses de ce système, que nous considérons comme insatisfaisant. Nous nous réjouissons cependant que le Tribunal fédéral ait confirmé le droit fondamental pour la population juive d'être approvisionnée en viande cachère sans avoir à payer les surtaxes douanières, même si cette instance n'a pas remis en question le système en tant que tel. Nous espérons que les autorités compétentes prendront les mesures qui s'imposent pour éviter à l'avenir toute difficulté d'approvisionnement.

Les étudiants et les écoliers juifs, tout comme ceux qui sont astreints au service militaire, continuent à avoir des difficultés à respecter les règles religieuses liées au sabbat. Nous attribuons cela à un manque de compréhension des services compétents pour ces prescriptions. Nous devons faire un effort d'information et d'explication à cet égard.



Gabrielle Rosenstein

Culture

Cette année encore, le département de la culture a procédé au recensement de l'histoire et de la culture des différentes communautés juives de Suisse et veillé à ce que ce matériel historique devienne accessible à large public. Les projets suivants ont été réalisés ou lancés:

Collection éditée par la FSCI – Contributions à l'histoire et à la culture des Juifs en Suisse

Le département de la culture a pu éditer deux ouvrages de cette collection:

1. **Le grand déchirement, de Stefan Mächler, aux Editions d'en bas, 2007.** (Version française de «Hilfe und Ohnmacht», Stefan Mächler, 2005).

A la demande des communautés juives de Suisse romande, l'analyse du passé de la FSCI est désormais disponible dans la partie francophone du pays aussi. Des contributions financières généreuses ont permis la publication de cette étude.

Le livre a été présenté à la presse à l'occasion de l'Assemblée des délégués, en mai. Il a rencontré un écho réjouissant dans les médias de Suisse romande et il s'est bien vendu à ce jour.

2. **Vieh- und Textilhändler an der Aare. Geschichte der Juden im Kanton Solothurn vom Mittelalter bis heute, de Karin Huser, 2007, volume 12**

Cet ouvrage richement illustré sur les marchands de bétail et de textiles au fil de l'Aar témoigne de l'apport d'une communauté certes petite, mais néanmoins significative, à l'histoire économique et sociale du canton de Soleure. Des présentations biographiques documentent les projets individuels et les rencontres.

La sortie du livre, fêtée à Soleure, a été bien couverte par les

médias. Le maire, Kurt Fluri, et l'archiviste de l'Etat, Andreas Fankhauser, ont salué cet événement devant une salle comble.

Annonce:

L'ouvrage illustré «Synagogen der Schweiz», de Ron Epstein, paraîtra en 2008.

Archives «Les Juifs de Suisse en images»

Lancé par les Archives Florence Guggenheim en collaboration avec la FSCI et les Archives suisses d'histoire contemporaine de l'EPFZ, le projet est en bonne voie. Plusieurs réponses au questionnaire ainsi que des documents sont déjà parvenus à Ralph Weingarten et à la FSCI. Le matériel iconographique sera numérisé et conservé par des professionnels aux Archives suisses d'histoire contemporaine, pour pouvoir être mis à disposition des chercheurs. C'est une entreprise de longue haleine et de grande valeur. Les photographies ainsi réunies constitueront une mosaïque de l'histoire du judaïsme suisse; ce matériel nous donnera une image de notre passé et servira à élaborer notre histoire.

Contacts avec l'extérieur

La responsable du département de la culture, Gabrielle Rosenstein, et le président, Alfred Donath, ont rencontré le directeur de l'Office fédéral de la culture (OFC), Jean-Frédéric Jauslin, à Berne. Il y a plusieurs années que le département de la culture de la FSCI est en contact avec l'OFC. Les sujets abordés dans ce cadre ont surtout trait à la loi fédérale sur le transfert international des biens culturels (LTBC) et à la convention de l'UNESCO de 1970. Nous avons discuté plus particulièrement de problèmes liés à des œuvres d'art volées.

Les deux parties tiennent à la régularité de ces contacts.

Journée européenne de la culture juive

La journée européenne de la culture juive, consacrée aux «Témoignages et souvenirs», et organisée de manière magistrale par le Musée juif de la Suisse, à Bâle, a eu lieu le 2 septembre 2007. Trente pays du monde entier ont participé à cette manifestation. En Suisse, de nombreuses personnes intéressées ont pris part aux multiples activités – conférences, discussions, expositions, ateliers, concerts – proposées à Bâle, Berne, Delémont, Endingen-Lengnau, Genève, La Chaux-de-Fonds et Zurich.

En 2007 aussi, le budget culturel a permis de soutenir financièrement, notamment les manifestations, institutions et projets suivants:

Manifestations:

- Tarbut, 4e congrès culturel juif, «Rückkehr der Religion – auch bei uns?», Château d'Elmau, juin 2007
- Jom Ijun Lerntag, colloque: «Gut und Böse / Bilder des Anderen», novembre 2007
- Une Suisse à grand cœur, festival open air sur la Place fédérale, juillet 2007
- Deuxième semaine culturelle juive à Baden, Endingen, Lengnau, octobre – novembre 2007

Publications:

- «La communauté juive à Fribourg et son environnement cantonal (1895-2000)», par Anne-Vaia Fouradoulas, 2007
- «Jüdisches Kulturgut in und aus Endingen und Lengnau», par Peter Stein, Bâle
- «Regina Zimet – Die Anne Frank des Velllins», par Marco Frigg, 2007

Film:

- «Judith», de Yael Parish

Finances

Outre les chiffres habituels, vous trouvez dans les comptes 2007 (page 28), d'une part un bref récapitulatif des comptes de pertes et profits 2007, et d'autre part une mise à jour du capital, incluant le legs du Dr. h.c. Emile Dreyfus – il n'est pas affecté à un but précis et fait partie de la fortune de la FSCI – et les gains sur titres non réalisés (page 34).

Au cours de l'exercice 2007, la FSCI a réalisé un bénéfice de CHF 177'564.46. À la fin de l'exercice, le capital de la FSCI s'élevait à CHF 12'063'277 (CHF 12'227.941 fin 2006).

Le fait que le résultat soit nettement meilleur que celui qui était prévu dans le budget est dû à des gains sur les cours réalisés et à des subventions complémentaires que la FSCI a pu obtenir grâce à l'engagement du Comité directeur.

Nous avons de nouveau réussi à réduire le déficit budgétaire pour 2008 qui se monte encore à CHF 91'500. Le Comité directeur poursuivra son effort pour équilibrer encore davantage les actifs et les passifs, sans négliger pour autant les tâches essentielles qui incombent à la FSCI.

Je tiens à remercier cordialement Mme Barbara Witztum, notre fidèle comptable, pour le soin qu'elle porte à la tenue des comptes.



Daniel A. Rothschild



Dr. David Jeselsohn

Comité central

En 2007, le Comité central (CC) a tenu non pas quatre séances, comme d'habitude, mais cinq. La réunion supplémentaire a été entièrement consacrée à *la révision partielle des statuts*, un des deux temps forts de cette année.

Au terme d'une longue réflexion, d'un travail considérable abattu par la commission de révision des statuts commune au Comité directeur et au CC, de plusieurs séances ordinaires et extraordinaires, le CC a réussi à présenter une révision partielle des statuts à l'Assemblée des délégués de 2007. La révision proposée portait sur trois points principaux:

- a) renforcer la "corporate governance" en renforçant les compétences du CC et en améliorant son contrôle de l'activité du Comité directeur.
- b) adapter en partie la représentation des communautés à l'Assemblée des délégués au nombre effectif de leurs membres.
- c) modifier la forme et le style de quelques paragraphes surannés et procéder à un toilettage des deux versions linguistiques.

Tout ce travail, ainsi que les dispositions louables des membres du Comité central à accepter des compromis, n'ont pas suffi: la proposition n'a pas passé la rampe parce qu'elle n'a pas réuni la majorité des deux tiers exigée pour une modification des statuts, même si, à l'Assemblée, une majorité des délégués et des communautés se sont prononcés en faveur de la révision.

Nous tenons à remercier ici une fois encore la commission de révision des statuts, et en particulier Pierre Ezri, son infatigable président, pour son immense investissement.

Le second thème important de l'année était lié à un souhait exprimé de longue date: *l'exonération fiscale de la FSCI*. L'autorité fiscale zurichoise a approuvé l'exemption, eu égard au but cul-

turel de la FSCI; tout en exigeant à cet égard du Comité directeur d'introduire une adaptation formelle des statuts et d'un règlement interne. Ces modifications ont été approuvées par le CC et doivent être adoptées par la prochaine Assemblée des délégués de 2008. Cette exonération est surtout importante en prévision de la vente de l'immeuble des Berges du Léman (l'exonération de l'impôt sur le bénéfice immobilier par le canton de Vaud est encore en négociation).

Un grand merci à Sabine Simkhovitch-Dreyfus, membre du Comité directeur. C'est à sa ténacité et à sa persévérance que nous devons cette exonération.

À l'Assemblée des délégués de 2007 nous avons pris congé de Schaje Leiner, représentant de l'IRGZ, qui a siégé au CC pendant neuf ans. Ses interventions calmes et réfléchies ont toujours été appréciées et nous le remercions pour sa contribution. Nosson Zwi Rothschild a été élu par l'Assemblée des délégués de 2007 pour le remplacer.

Dans l'ensemble, les séances du CC et de ses commissions ont été efficaces et se sont déroulées dans le calme et dans une atmosphère agréable, même si des opinions diamétralement opposées y furent parfois exposées. Le soussigné tient à remercier ici tous les membres du CC, en particulier ses collègues du bureau pour leur coopération et leur soutien, ainsi que le secrétaire général et le secrétariat pour leur collaboration agréable et efficace. Le secrétaire général, Dennis L. Rhein, a malheureusement dû renoncer à travailler pour la FSCI pour des raisons de santé. Nous le remercions pour son dévouement, nous lui souhaitons un prompt rétablissement et lui adressons nos meilleurs vœux pour l'avenir. Merci aussi en particulier à Rolf Halonbrenner pour l'ampleur de son engagement bénévole, ainsi qu'à tous les membres du Comité directeur, à Darina Langer et à l'ensemble du secrétariat qui ont assumé avec brio le surcroît de travail dû à l'absence du secrétaire général.

Communautés affiliées à la FSCI et au VSJF 2007

La Fédération suisse des communautés israélites et l'Union suisse des comités d'entraide juive représentent les communautés juives suivantes:

Israelitische Kultusgemeinde **Baden**

Israelitische Gemeinde **Basel**

Jüdische Gemeinde **Bern**

Jüdische Gemeinde **Biel-Bienne**

Israelitische Kultusgemeinde **Bremgarten**

Communauté Israélite de **La Chaux-de-Fonds**

Israelitische Kultusgemeinde **Endingen**

Communauté Israélite de **Fribourg**

Communauté Israélite de **Genève**

Jüdische Gemeinde **Kreuzlingen**

Communauté Israélite de **Lausanne et du Canton de Vaud**

Jüdische Gemeinde **St. Gallen**

Jüdische Gemeinde **Solothurn**

Communauté Israélite de **Vevey-Montreux**

Israelitische Gemeinde **Winterthur**

Jüdische Gemeinde Agudas Achim **Zürich**

Israelitische Kultusgemeinde **Zürich**

Israelitische Religionsgesellschaft **Zürich**

Organes de la FSCI 2007

Mars 2008

Comité directeur

Noms	Départements	Remplaçants
Prof. Dr. Alfred Donath Genève	Président Présidence et Communication	Dr. Josef Bollag
Dr. Josef Bollag Baden	Vice-président Prévention et information	Prof. Dr. Alfred Donath
Daniel A. Rothschild Bâle	Finances	Dr. Rolf Halonbrenner
Me Sabine Simkhovitch-Dreyfus Genève	Collaboration avec les communautés Jeunesse	Daniel A. Rothschild
Dr. Rolf Halonbrenner Zurich	Affaires religieuses	Daniel A. Rothschild
Gabrielle Rosenstein Küsnacht	Culture	Doris Krauthammer
Doris Krauthammer Thalwil	Présidente VSJF Affaires sociales	Gabrielle Rosenstein

Secrétariat général FSCI

secrétaire général: vacant

Darina Langer, chef du secrétariat
Pia Graf
Annette Permann
Barbara Witztum
Deborah Witztum-Bollag

Projets de formation:
Eva Pruschy

Jeunesse:
Jacob Bollag
Benjamin Hausmann
M. H.

Comité central

Dr. Dr. h. c. David Jeselsohn, ICZurich, président
Pierre Ezri, Lausanne, vice-président
Brigitte Halpern, Berne, vice-présidente

Klaus Appel, Bienne
Sylvain Benamran, Genève
Samuel Bendahan, Genève
Harry Berg, ICZurich
Jean-Pierre Bloch, Lausanne
Josua Bloch, IRG Zurich
Jules Bloch, Endingen
Pierre Bloch, Lausanne
Dr. h. c. Arthur Cohn, Bâle
Margot Dreifuss, Kreuzlingen
Robert Dreyfus, Soleure
Cathy Fishman-Lévy, Genève
Samuel Gross, Agudas Achim, Zurich
Philippe A. Grumbach, Genève
Walter Gut, ICZurich
Anne-Marie Guzman, Berne
Prof. Dr. Simon Lauer, Vevey-Montreux

Bertrand Leitenberg, La Chaux-de-Fonds
Philippe Lévy, Fribourg
Dr. Egon Meyer, Bâle
Werner Meyer-Moses, Bremgarten
Eli Rosengarten, Agudas Achim, Zurich
Nosson Zwi Rothschild, IRG, Zurich
Prof. Dr. René Spiegel, Bâle
Walter Strauss, Baden
Dr. Harry Wiener, Saint-Gall
Silvain Wyler, Winterthour
Nicolas Zucker, ICZurich

Commission de contrôle de la gestion

Dr. h.c. Arthur Cohn, Bâle, président
Pierre Bloch, Lausanne
Dr. Dr. h. c. David Jeselsohn, ICZurich
Nicolas Zucker, ICZurich

Commission de préparation des élections

Harry Berg, ICZurich
Cathy Fishman-Lévy, Genève
Dr. Egon Meyer, Bâle
Eli Rosengarten, Agudas Achim Zurich

Commission de vérification des comptes

Jean-Pierre Bloch, Bâle, président
Robert Heymann, Berne
Robert Rosenblatt, Zurich

Commission des juristes

Dr. Josef Bollag, CD, Baden
Dr. Bernard Geller, Lausanne
Dr. Peter Liatowitsch, Bâle

Carmen Meyer-Sommer, Herrliberg
Dr. Robert L. Rom, Zurich
Dr. Sigi Pugatsch, Zurich
Me Sabine Simkhovitch-Dreyfus, Genève
Dr. Leo Weiss, Zurich

Groupe de travail jeunesse Suisse Romande

Sabine Simkhovitch-Dreyfus, CD, Genève, présidente
David Azagury, Genève
Eric Aziza, Lausanne
Lionel Elkaim, Fribourg
Johanne Gurfinkiel, CICAD, Genève
Sylvia Guyot, La Chaux-de-Fonds
Avinoam Levy, Bienne
Linor Saphir, Genève
Mike Schütz, Berne
Laurent Schwed, Lausanne
Chantal Steffen, Berne

Commission viande cachère / chekhita

Dr. Rolf Halonbrenner, CD, Zurich, président
Phillippe Bollag, Zurich
Phillippe Nordmann, Bâle
David Rothschild, Zurich
Jossi Rothschild, Zurich
Silvain Wyler, Winterthour

Communauté d'intérêts pour les aliments cachers (IGfKL)

Philippe Nordmann, Bâle, président
René Bloch, Berne
Peter Bollag, Bâle
Philippe Bollag, Zurich
Rafael Bollag, Zurich
Simon Bollag, Zurich

Rabbin Dr. Itzhak Dayan, Genève
Bertin Günzburger, Zurich
Dr. Rolf Halonbrenner, CD, Zurich
David Rothschild, Zurich
Rabbin Mosche Haim Schmerler, Zurich
Rabbin Josef Wieder, Zurich

Cimetière juif a Davos

Dr. Rolf Halonbrenner, CD, Zurich, administration et gérant responsable
Josua Bloch, Zurich
Dr. Josef Bollag, CD, Baden

La FSCI est membre de:

Congrès Juif Européen (CJE):

Prof. Dr. Alfred Donath, Genève, Vice-président

Conseil Européen des Communautés Juives (CECJ):

Doris Krauthammer, Thalwil, département social
Gabrielle Rosenstein, Küsnacht, responsable culture

European Jewish Fund (ECF)

Prof. Dr. Alfred Donath, Genève, comité exécutif

Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR):

Marta Knieža, Zurich, Comité OSAR

Commission fédérale contre le racisme (CFR)

Sabine Simkhovitch-Dreyfus, Genève

Compte rendu de la FSCI

Récapitulatif Comptes de Profits et Pertes (pages 29-31)

	Exercice 2006	Budget 2007	Exercice 2007	Budget 2008
Produits				
Cotisations et dons	465'032	535'000	499'066	450'000
Produit sur titres	592'916	320'000	660'054	385'000
Produit sur biens immobiliers	490'147	464'000	514'900	655'000
	1'548'095	1'319'000	1'674'020	1'490'000
Coûts				
Communication	105'740	126'000	90'450	156'000
Jeunesse et Collaboration avec les communautés	114'708	128'000	138'454	123'000
Affaires religieuses	49'524	52'000	70'754	52'000
Culture	49'631	69'000	62'895	75'500
Prévention et information	37'838	45'000	29'842	24'000
Formation	76'867	82'500	84'646	84'500
Projets spéciaux	20'000	15'000	51'892	30'000
Administration	862'545	758'000	717'392	755'500
Organisation	312'045	274'000	250'131	281'000
	1'628'898	1'549'500	1'496'456	1'581'500
Résultat de l'année avant impôts	-80'803	-230'500	177'564	-91'500
Impôts	11'300	30'000	0	0
Bénéfice / Perte de l'année	-92'103	-260'500	177'564	-91'500

Compte de Profits et Pertes de la FSCI 2007

Produits

	Exercice 2006	Budget 2007	Exercice 2007	Budget 2008
Cotisations des membres et subventions				
6000 Cotisations des membres	453'815.00	460'000	438'270.00	450'000
6001 Cotisations non encore rentrées	1'217.50	0	11'845.00	0
6030 Vente de livres	0.00	0	356.90	0
6090 Recettes diverses et dons	10'000.00	75'000	48'594.15	0
	465'032.50	535'000	499'066.05	450'000
Recettes obligations				
6500 Produit des portefeuilles de titres, y compris donation Dreyfus et Dreyfus-Geburtstagsfonds	592'915.65	320'000	660'054.02	385'000
Bien foncier				
7005 Réparations et entretien liquidation partielle du legs ./. liquidation partielle legs	-25'818.50	-50'000	-9'700.00	-70'000
7010 Gérance/consultation	-47'401.00	-36'000	-43'839.10	-75'000
7050 Recettes loyer	563'366.50	550'000	568'439.05	800'000
	490'147.00	464'000	514'899.95	655'000
	1'548'095.15	1'319'000	1'674'020.02	1'490'000

Compte de Profits et Pertes de la FSCI 2007

Coûts

	Exercice 2006	Budget 2007	Exercice 2007	Budget 2008
3000 Communication	105'739.80	126'000	90'449.85	156'000
Jeunesse				
3200 Activités et actions	49'893.25	47'000	75'592.40	47'000
3230 Subventions	42'450.00	50'000	40'500.00	45'000
3240 Honoraires animateurs jeunesse	22'365.00	26'000	22'362.00	26'000
	114'708.25	123'000	138'454.40	118'000
3250 Collaboration avec les communautés	0.00	5'000	0.00	5'000
Affaires religieuses				
3300 Activités	1'449.35	6'000	23'532.40	6'000
3330 Subventions	5'000.00	6'000	5'000.00	6'000
3380 IGfKL	43'074.65	40'000	42'221.10	40'000
	49'524.00	52'000	70'753.50	52'000
Culture				
3400 Projets	740.00	20'000	0.00	20'000
3410 Série livres édités par FSCI	13'626.00	12'000	7'180.50	17'000
3430 Subventions	30'000.00	35'000	35'826.40	35'000
3450 Recherche historique	3'483.00	-3'000	16'671.55	-1'500
3480 Ouvrage commémoratif	0.00	0	340.40	0
3495 Culture divers	1'782.20	5'000	2'876.30	5'000
	49'631.20	69'000	62'895.15	75'500
3500 Prévention et Information	37'838.15	45'000	29'841.70	24'000
Formation				
3600 Likrat/Jeled	53'176.45	67'500	70'325.50	66'500
3650 Formation/Responsable	53'820.00	55'000	54'320.00	55'000
3690 Recettes des subventions	-30'130.00	-40'000	-40'000.00	-37'000
	76'866.45	82'500	84'645.50	84'500
3700 Projets spéciaux	20'000.00	15'000	51'892.07	30'000
à reporter	454'307.85	517'500	528'932.17	545'000

	Exercice 2006	Budget 2007	Exercice 2007	Budget 2008
Administration				
4000 Salaires, AVS	553'042.05	530'500	489'895.80	526'000
4002 Prévoyance vieillesse des employés	59'591.20	60'000	56'360.45	60'000
4003 Assurances sociales	18'148.70	20'000	18'318.20	20'000
4010 Loyer, électricité	68'154.15	68'500	68'077.65	70'000
4020 Nettoyage	4'425.00	7'000	5'999.80	7'000
4030 Matériel de bureau/TED	14'982.25	15'000	13'785.40	15'000
4040 Télécommunication	11'912.85	15'000	11'401.60	14'000
4041 Ports	12'106.35	12'000	7'398.25	10'000
4042 Taxes bancaires et postales	1'812.85	2'000	3'115.19	2'000
4051 Support ordinateur	9'723.55	8'000	10'321.00	10'000
4052 Consultations (jusqu'au 31.12.2006)	67'139.75	0	0.00	0
4060 Assurances choses	2'013.60	2'500	2'740.30	3'000
4070 Frais divers	5'178.15	5'000	17'633.10	5'000
	828'230.45	745'500	705'046.74	742'000
Organisation				
4100 Assemblée des délégués	64'701.35	55'000	40'113.25	50'000
4110 Rapport annuel	13'938.35	14'000	10'134.20	12'000
4115 Révisions	18'463.80	18'000	13'611.40	16'000
4118 Consultations (à partir du 1.1.2007)	0.00	15'000	22'648.25	20'000
4120 Séances/Frais de voyage	96'005.50	80'000	73'183.95	70'000
4121 Conférences internationales	11'963.95	8'000	11'453.90	8'000
4130 Représentations	1'830.70	2'000	1'290.20	2'000
4131 Présidence	5'000.00	5'000	0.00	5'000
4140 Traductions	14'861.90	10'000	6'371.00	8'000
4141 Interprétation simultanée CC	8'829.70	8'000	13'360.30	10'000
4150 Documentation	11'214.00	12'000	8'730.40	10'000
4160 Subventions et cotisations	32'200.00	20'000	15'734.25	20'000
4170 Subventions diverses	33'036.00	27'000	33'500.00	50'000
	312'045.25	274'000	250'131.10	281'000
4810 Amortis./Réévaluations et divers	34'315.00	12'500	12'345.55	13'500
Bénéfice de l'année / Déficit avant impôts	-80'803.40	-230'500	177'564.46	-91'500
4900 impôts	11'300.00	30'000	0.00	0
Bénéfice / Perte de l'année	-92'103.40	-260'500	177'564.46	-91'500
	1'548'095.15	1'319'000	1'674'020.02	1'490'000

Bilan FSCI au 31 décembre 2007

Actif

	31.12.2006 CHF	31.12.2007 CHF
1000 Caisse	1'761.64	1'793.84
1010 CCP	136'600.82	132'001.52
1020 Banque Dreyfus Fils & Cie SA, Bâle	71'998.60	37'013.55
1027 CS	479'852.39	332'936.68
1030 Débiteurs cotisations échues	1'217.50	11'845.00
1035 Banque Dreyfus Fils & Cie. SA, Bâle, compte de dépôt	250'000.00	900'000.00
1040 Impôts anticipés	26'097.49	10'055.80
1044 Fondation Claire Magnin	17'590.45	17'590.45
1045 Comptes transitoires	160'751.00	277'067.43
1046 Prêt à la Fondation Claire Magnin	47'100.00	0.00
1050 Livres p.m.	2.00	2.00
1060 Immeubles «Les Berges du Léman»	280'000.00	280'000.00
1061 Appartements du légat E. Lang p.m.	3.00	3.00
1070 Mobilier	25'000.00	23'000.00
1071 Ordinateurs	19'000.00	15'600.00
1075 Dépôt ICZ, postes émetteur	1'130.00	1'130.00
1076 Dépôt loyer Gotthardstr. 65	9'129.40	9'180.51
1080 Obligations *	7'431'501.57	7'188'837.51
1090 Cimetière Davos p.m.	1.00	1.00
	8'958'736.86	9'238'058.29
* Dont légat affecté	983'510.35	983'510.35
* valeur comptable	8'202'182.00	7'294'873.00

Passif

	31.12.2006 CHF	31.12.2007 CHF
Comptes à buts déterminés		
2000 Fonds «chekhita»	10'000.00	0.00
2010 Fonds de roulement publications	4'000.00	4'000.00
2051 Caisse FSCI pour fonctionnaires des petites communautés	2'556.45	2'156.45
	16'556.45	6'156.45
2041 Fonds Me Georges Brunshvig	166'965.15	170'304.45
2042 Fonds Epelbaum	17'098.15	17'440.10
2052 Pensions	20'000.00	20'000.00
2055 Prêt Memorial Fonds FSCI	75'000.00	75'000.00
2059 Ducroire	18'000.00	18'000.00
2060 Créanciers	60'445.25	42'282.90
2077 Provision pour juifs en Russie	45'000.00	45'000.00
2080 Comptes transitoires	333'089.53	459'727.60
2091 Légat affecté	983'510.35	983'510.35
Capital au 31.12.2006	7'223'071.98	
Capital au 1.1.2007		7'223'071.98
Résultat annuel 2007		177'564.46
Capital au 31.12.2007		7'400'636.44
	8'958'736.86	9'238'058.29

Donation Dr. h. c. Emile Dreyfus, Bâle

Compte annuel 2007

Produits	CHF	Coûts	CHF
Intérêts et rendements des titres 2007	84'518.43	FSCI	84'518.43
Gains sur titres non réalisés	319'416.57	Augmentation de la fortune	319'416.57
	403'935.00		403'935.00

Bilan au 31 décembre 2007

Actif	CHF	Passif	CHF
Avoir en banque (y compris compte de dépôt)	307'985.00	Créanciers (FSCI)	114'051.08
Titres (valeur 31.12.2007)	4'359'672.00	Capital	4'234'189.35
	4'667'657.00	Augmentation de la fortune	319'416.57
		Capital au 31.12.2007	4'553'605.92
			4'667'657.00

Tableau de variation du capital, incluant legs Dr. h.c. Emile Dreyfus et gains sur titres non réalisés

	CHF
Capital FSCI au 1.1.2004	7'670'737
Gains non réalisés sur titres	149'054
Capital Dr. h.c. Dreyfus au 1.1.2004	3'105'478
Capital effectif au 1.1.2004	10'925'269
Résultat de l'année FSCI	-374'648
Résultat de l'année Dr. h.c. Emile Dreyfus	61'638
Ajustement pour gains non réalisés sur titres FSCI 2004*	12'242
Capital effectif au 31.12.2004	10'624'501
Résultat de l'année FSCI 2005	19'086
Résultat de l'année Dr. h.c. Emile Dreyfus	580'621
Ajustement pour gains non réalisés sur titres FSCI 2005*	602'988
Capital effectif au 31.12.2005	11'827'196
Résultat de l'année FSCI 2006	-92'103
Résultat de l'année Dr. h.c. Emile Dreyfus	486'453
Ajustement pour gains non réalisés sur titres FSCI 2006*	6'395
Capital effectif au 31.12.2006	12'227'941
Résultat de l'année FSCI 2007	177'564
Résultat de l'année Dr. h.c. Emile Dreyfus	319'416
Ajustement sur titres FSCI 2007*	-661'644
Capital effectif au 31.12.2007	12'063'277

* Ajustement annuel entre la valeur de marché et la valeur comptable des titres

Emile Dreyfus Geburtstagsfond

Compte annuel 2007

Produits	CHF	Coûts	CHF
Intérêts et rendements des titres 2007	3'462.00	FSCI	3'462.00
Perte sur titres non réalisés	-26.00	Excédent de dépenses	-26.00
	3'436.00		3'436.00

Bilan au 31 décembre 2007

Actif	CHF	Passif	CHF
Avoir en banque	3'274.00	Créanciers (FSCI)	13'918.00
Titres (valeur 31.12.2007)	106'608.00	Capital	95'990.00
		Excédent de dépenses	-26.00
		Capital au 31.12.2007	95'964.00
	109'882.00		109'882.00

Cimetière juif à Davos

Compte d'exploitation 2007

Produits	CHF	Coûts	CHF
Concessions funéraires	25'000.00	Jardinier et dépenses	6'331.65
Intérêts (brut)	16.20	Dépenses diverses	38.80
		Augmentation de la fortune	18'645.75
	25'016.20		25'016.20

Bilan au 31 décembre 2007

Actif	CHF	Passif	CHF
Caisse	11.17	Fortune	15'396.26
Avoir en banque	34'025.14	Augmentation de la fortune	18'645.75
Impôts anticipés	5.70		
		Fortune au 31.12.2007	34'042.01
	34'042.01		

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES

La commission de vérification des comptes a procédé, lors de sa séance au cours de l'exercice écoulé, aux vérifications statutaires de la comptabilité 2007 de la FSCI.

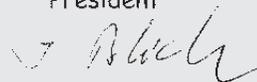
Elle a pris connaissance du rapport de la Fiduciaire PricewaterhouseCoopers AG du 12 février 2008, constaté l'exactitude et le recommande à l'acceptation.

En conséquence, les vérificateurs proposent à l'Assemblée des délégués:

- d'approuver le bilan et le compte d'exploitation qui font apparaître un bénéfice de CHF 177'564.46.
- de donner décharge au trésorier, Monsieur Daniel A. Rothschild, en le remerciant de sa gestion consciencieuse et clairvoyante.

Nous tenons à remercier également aux collaboratrices du secrétariat de la FSCI pour leur travail consciencieux.

Commission de
vérification des comptes
Président



Jean-Pierre Bloch

Zurich, le 28 février 2008

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

PricewaterhouseCoopers AG
Birchstrasse 160
8050 Zürich
Téléphone +41 58 792 44 00
Fax +41 58 792 44 10

A la Direction de la
Fédération Suisse des Communautés Israélites (FCSI)
Zurich

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) arrêtés au 31 décembre 2007 de la Fédération Suisse des Communautés Israélites (FSCI).

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sur la base de notre examen, nous vous recommandons de faire suivre les présents comptes annuels à la commission de vérification des comptes à l'attention du comité central.

PricewaterhouseCoopers AG



P. Balkanyi
Réviseur responsable



P. Riner

Zurich, le 12 février 2008

Fondations, Legs et Dons

Cette liste comprend les donations reçues à partir de CHF 5'000.-.

		CHF
1996	Vulfas Posvianskis z.I., Uster, Pour aide aux réfugiés.	24'000.00
1997	Antony Girvan, Vienne, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	23'955.00
1997	Antony Girvan, Vienne, En faveur de la FSCI.	23'955.00
1998	Gertrud Breisacher-Hirsch z.I., Zurich, Pour aide aux réfugiés.	5'000.00
1998	Tony Bollag z.I., Baden, Pour aide aux réfugiés.	31'220.00
1998	George Shey z.I., Vevey, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	450'000.00
1998	NN à la mémoire du LBL, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	50'000.00
1998	Dodi Rose, Leipzig, A la mémoire de Gabriel Rose z.I. Pour aide aux réfugiés.	6'898.45
1999	Madeleine Dreyfus, Zurich & Liliane Isaak-Dreyfus, Kriens, A la mémoire de leurs parents Armand et Mirjam Dreyfus-Taubes z.I. Pour aide aux réfugiés.	12'000.00
1999/01	Fondation Dr h.c. Emile Dreyfus, Bâle, Projets: Keren / Senioren-Foyer, Dr. Georg Guggenheim-Haus.	95'000.00
2001	Dr. Izhak Klein, Haifa, A la mémoire de Selma Hoffmann z.I. Pour aide aux réfugiés.	24'000.00
2002	Johannes Trust, Pour aide aux réfugiés. George W. Rose, Pour aide aux réfugiés.	36'825.80 4'127'404.09
2003	Rosa Kartagener-Inrator, Pour aide aux réfugiés.	10'000.00
2004	Leg NN Pour aide aux réfugiés. J. Marsh-Mayer Pour aide aux réfugiés. Leg NN Pour aide aux réfugiés.	100'000.00 741'655.60 30'719.30
2005	Leg Dr. G. & J. Guggenheim, Pour aide aux réfugiés.	200'000.00
2005/2007	Leg Stephanie Dickenstein, Pour aide aux réfugiés.	48'150.00
2005	Leg Jarndyce Foundation, Pour aide aux survivants de la Shoah nécessiteux en Suisse.	260'800.00
2007	Legat Henry H. Baum, Pour aide aux réfugiés.	47'965.85

Rapport annuel du VSJF

VSJF

Comité

Au cours de l'exercice, le comité de l'Union suisse des comités d'entraide VSJF s'est réuni en trois séances; des décisions importantes ont été prises par voie écrite.

J'aimerais remercier ici tous les membres du comité qui mettent depuis des années leur temps et leur savoir à disposition du VSJF, en particulier notre trésorier chevronné, Peter Neuhaus, ainsi que notre juriste, Herbert Winter, qui a consacré des heures supplémentaires au VSJF.

Administration

Notre collaboratrice, Mme Ludmila Färber, nous a quittés après plus de quinze ans d'activité. Nous l'avons beaucoup appréciée, son travail nous a donné entière satisfaction. Elle a assumé le travail de secrétariat et s'est également chargée des tâches administratives liées à l'asile.

Notre chef de projet, M. Guy Bollag, a mis un terme à sa collaboration de longue date pour se consacrer à de nouvelles tâches. M. Bollag s'est engagé à fond pour le VSJF; il a représenté le VSJF au comité de l'OSAR et était responsable de la réalisation de nos projets.

Notre stagiaire, Mme Fikrije Mataj, qui nous a quittés à la fin août, nous a toujours donné le meilleur d'elle-même.

Nous sommes reconnaissants d'avoir trouvé une collaboratrice compétente en la personne Mme Felice Dreyfuss. Responsable du secrétariat et d'autres domaines, elle s'est rapidement familiarisée avec les questions relatives à l'asile.



Doris Krauthammer

Nous remercions toute notre équipe pour la qualité de sa motivation et son engagement exemplaire pour le bien de nos protégés.

Assistance sociale

Au cours de l'année, nous avons reçu plusieurs appels à l'aide de la part de personnes juives dans le besoin. Nous constatons que les personnes en situation de détresse de tous les milieux juifs arrivent jusqu'à nous. Nous considérons que c'est notre première mission d'aider efficacement et rapidement ces personnes juives dans le besoin dans l'ensemble de la Suisse. Nous sommes reconnaissants de pouvoir leur offrir une aide immédiate.

Depuis des années, de nombreux demandeurs reçoivent un versement mensuel: grâce à nos aides d'appoint pour les fêtes, versées trois fois par année, nous pouvons en outre contribuer à soulager beaucoup de souffrances.

Intégration

Le groupe juif *d'anciens réfugiés russes*, dont nous nous occupons, se réunit une fois par mois chez nous de manière informelle et conviviale. Nous leur donnons des conseils ou un coup de main en cas de problèmes avec les autorités ou pour remplir leur déclaration d'impôts.

Les *devoirs surveillés* organisés trois fois par semaine permettent à des *enfants de migrants* qui ne bénéficient pas d'un soutien suffisant à la maison de répondre aux exigences du système scolaire suisse. Nous considérons cette contribution à l'intégration comme une tâche primordiale.

Nous remercions chaleureusement nos collaboratrices et collaborateurs bénévoles pour la qualité de leur travail et leurs compétences.

Les *rencontres de seniors* qui ont lieu tous les dimanches dans le magnifique foyer de la maison Georg Guggenheim sont très appréciées. Elles sont financées par la fondation Dr. h.c. Emile Dreyfus, que nous tenons à remercier ici. Les rencontres sont très fréquentées; ces dimanches constituent un élément marquant dans la vie de beaucoup de participants.

Étude sur la pauvreté

En octobre, le comité du VSJF a décidé de confier une étude sur la «Pauvreté juive en Suisse» à la Haute école de Lucerne.

Elle portera sur les causes de la pauvreté dans la population juive, établira une comparaison entre la pauvreté parmi les juifs et la pauvreté dans la population non juive, et cherchera à définir des mesures pour améliorer la situation des personnes juives dans le besoin.

M. Roland Stahl, responsable de ce projet et ses collaborateurs se sont mis au travail avec beaucoup d'énergie. Nous attendons des résultats significatifs en avril 2008 et un rapport final en juin.

Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

Notre collaboratrice Marta Knieza, qui coordonne avec compétence le travail de représentation auprès des œuvres d'entraide, succède à Guy Bollag au comité de l'OSAR.

Nous aimerions remercier ici Tamar Merlin, de Berne, membre de notre comité, qui a représenté le VSJF à l'assemblée générale ainsi qu'à différentes manifestations officielles.

Asile – Représentation des œuvres d'entraide

Malgré les dispositions plus restrictives de la nouvelle loi sur l'asile, nous avons assisté à beaucoup plus d'auditions que l'année précédente.

Dès le 1er janvier 2008, le VSJF est la seule œuvre d'entraide à suivre la nouvelle procédure dans les aéroports. Nous avons engagé sept nouvelles représentantes, ce qui porte à 21 le nombre de nos collaborateurs et collaboratrices dans le domaine de l'asile. Ces personnes sont prêtes à relever ces nouveaux défis et à consacrer une partie de leur temps libre à parfaire leur formation. Nous les remercions pour la qualité de leur travail.

Aide aux survivants nécessiteux de l'Holocauste

Grâce aux indications fournies par les communautés, nous avons pu prendre en compte des survivants nécessiteux de l'Holocauste qui n'avaient pas bénéficié des actions du VSJF en 2004 et 2006.

Par nos visites auprès de survivants nécessiteux, nous avons contribué à sortir ces personnes de l'isolement et à les intégrer au service social des communautés locales concernées. Nous remercions tout particulièrement Evelyne Morali, de Genève, membre du comité, pour son excellente collaboration.

Archives suisses d'histoire contemporaine

A la fin août 2007, le professeur Klaus Urner, qui a dirigé pendant des années les Archives suisses d'histoire contemporaine, a pris sa retraite. C'est avec lui qu'ont eu lieu toutes les négociations et les discussions à propos des archives du VSJF confiées à cette institution. Nous le remercions pour tout. M. Gregor Spuhler lui succède.

Centres d'accueil pour requérants d'asile

Lors des deux séances de la commission composée par les Églises, la FSCI et l'Office fédéral des migrations (ODM), nous avons pu faire valoir nos préoccupations. Pour nous, c'est une chance que M. Pius Caduff, vice-directeur de l'Office, chef du Domaine de direction Procédure d'asile, fasse preuve d'une grande compréhension pour les requérants juifs; nous tenons à lui exprimer notre gratitude.

M. Israel Malka, de Genève, a accepté de fonctionner comme aumônier dans les centres d'accueil. Nous le remercions pour son engagement.

Perspectives

Notre mission principale consiste aujourd'hui à nous occuper des personnes juives dans le besoin et des requérants d'asile juifs.

L'étude en cours sur la pauvreté juive nous donnera, nous espérons, des pistes pour répondre encore plus efficacement à une indigence qui va en augmentant.

Pour parer à l'arrivée éventuelle d'une vague réfugiés, nous allons mettre sur pied un projet d'accueil des réfugiés juifs.

En février 2008 le comité du VSJF se réunira à huis clos pour définir les priorités dans le domaine de l'assistance, de l'aide aux réfugiés et de l'intégration pour les prochaines années.

Organes du VSJF 2007

Mars 2008

Comité directeur VSJF

Doris Krauthammer, CD, Thalwil, présidente
Peter Neuhaus, Zurich, trésorier
Gabrielle Rosenstein, Küsnacht
Martina Frank, Bâle
Tamar Merlin, Berne
Evelyne Morali, Genève
Dr. Herbert Winter, Zurich

Doris Krauthammer a été désignée pour assurer la liaison avec l'Union Suisse des Organisations des Femmes Juives

Bureau central du VSJF

Heini Bloch
Felice Dreyfuss
Jolana Gross
Marta Knieža

Compte rendu du VSJF

Compte annuel du VSJF 2007

Recettes

	Clôture 2006 CHF	Budget 2007 CHF	Clôture 2007 CHF	Budget 2008 CHF
Réfugiés:				
Office fédéral des Réfugiés				
- Quote-part des frais d'audition	28'762.12	46'000.00	126'280.10	130'000.00
Subventions projets aide aux écoliers	7'300.00	7'000.00	2'500.00	3'000.00
FSCI - Cotisations des membres	203'395.00	205'000.00	203'420.00	203'000.00
Dons de la Fondation Dr. h. c. Emile Dreyfus				
- Foyer pour personnes âgées	36'000.00	36'000.00	40'000.00	40'000.00
Dissolution de legs pour victimes Shoah	263'821.60	0.00	28'357.20	0.00
Dons	11'390.40	0.00	12'548.20	0.00
PC cours pour des personnes âgées	220.00	0.00	100.00	0.00
Loyers Dreikönigstrasse 49	37'945.00	38'000.00	37'980.00	38'000.00
Intérêts et rendement des titres	178'187.40	190'000.00	211'960.77	180'000.00
Résultats des titres	241'480.80	161'000.00	186'944.65	158'000.00
	1'008'502.32	683'000.00	850'090.92	752'000.00

Dépenses

	Clôture 2006 CHF	Budget 2007 CHF	Clôture 2007 CHF	Budget 2008 CHF
Soutien aux indigents juifs	73'323.90	137'000.00	90'206.20	127'000.00
Aide à nos protégés:				
- de l'ex URSS	23'925.60	15'000.00	11'740.40	20'000.00
- de Bosnie	7'440.00	3'000.00	7'660.00	3'000.00
- d'Iran/Roumanie	586.50	2'000.00	1'691.40	2'000.00
Aide aux victimes Shoah (action VSJF)	273'600.00	0.00	28'357.20	0.00
Projets aide aux écoliers et aux familles immigrées	36'765.70	30'000.00	25'773.20	30'000.00
Demandeurs d'asile, frais lors des auditions	18'600.35	35'000.00	70'669.10	110'000.00
Bureau de conseil pour demandeurs d'asile	10'000.00	10'000.00	10'000.00	15'000.00
Collecte pour juifs d'Argentine	1'550.00	0.00	2'350.00	0.00
Total de subsides et frais d'organisation	445'792.05	232'000.00	248'447.50	307'000.00
Salaires	211'168.90	230'000.00	221'578.95	220'000.00
Autres frais d'administration	104'034.05	125'000.00	90'252.30	140'000.00
Commissions bancaires	31'788.70	0.00	36'088.80	0.00
Foyer pour personnes âgées	36'420.85	36'000.00	35'069.30	35'000.00
Amortissements/ajustement de valeur	147'601.27	50'000.00	157'414.07	40'000.00
Cotisation à l'Archive d'Histoire ETH Contemporaine	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00
- Etude « Pauvreté de la population juive en Suisse »	0.00	0.00	51'240.00	0.00
- Coalition pour une Suisse humanitaire	11'616.80	0.00	0.00	0.00
- Rencontre Baden 2006	10'079.70	0.00	0.00	0.00
	562'710.27	451'000.00	601'643.42	445'000.00
	1'008'502.32	683'000.00	850'090.92	752'000.00

Bilan du VSJF 2007

Actif

	31.12.2006 CHF	31.12.2007 CHF
Liquidités		
Caisse	1'358.89	2'267.94
Comptes de chèques postaux	17'477.09	28'882.46
Avoirs en banque – courants	121'214.46	103'072.35
Comptes de placements	550'000.00	190'000.00
	690'050.44	324'222.75
Débiteurs et Avoirs		
Débiteurs – autres	878.85	1'391.00
Administration fédérale des contributions – avoirs impôts anticipés	9'556.14	11'109.27
Actifs transitoires	52'884.00	74'221.45
Prêts – VSJF	11'969.00	16'650.00
	75'287.99	103'371.72
Titres		
Titres*	5'015'369.42	5'609'457.19
	5'015'369.42	5'609'457.19
Total actif circulant	5'780'707.85	6'037'051.66
Mobilier, installations d'exploitation	2.00	2.00
Equipements Immobiliers	1.00	1.00
Immobilier**	2'032'035.63	1'886'501.56
Total actif immobilisé	2'032'038.63	1'886'504.56
Total actif du VSJF	7'812'746.48	7'923'556.22
Avoirs administrés fiduciairement		
Avoirs en banque:		
- Fonds pour les Juifs de l'ancienne URSS	1'950.22	0.00
- Titres des protégés	8'113.40	8'157.55
- Dépôts de garantie de loyer, réfugiés	5'473.05	5'502.15
	15'536.67	13'659.70
Total actif du VSJF -- fonds et dépôts administrés fiduciairement	7'828'283.15	7'937'215.92

* Valeurs marché 2006: 6'189'150

* Valeurs marché 2007: 7'093'238

** Valeur de l'assurance immobilière 1'818'000

Passif

	31.12.2006 CHF	31.12.2007 CHF
Fonds étrangers		
Créanciers	0.00	60'213.00
Autres dettes	28'155.76	32'735.03
Passifs transitoires	1'471.00	10'779.82
Réserves	70'000.00	70'000.00
	99'626.76	173'727.85
Capital de fonds		
Fonds	446'282.89	444'482.89
Legs	5'766'836.83	5'805'345.48
Donations pour Dr. G. Guggenheim-Haus	1'500'000.00	1'500'000.00
	7'713'119.72	7'749'828.37
Fonds propres		
Report de l'année précédente	0.00	0.00
Résultat de l'année	0.00	0.00
Total passif du VSJF	7'812'746.48	7'923'556.22
Fonds et dépôts administrés fiduciairement		
- Fonds pour les Juifs de l'ancienne URSS	1'950.22	0.00
- Dépôts/Titres des protégés	8'113.40	8'157.55
- Dépôts de garantie de loyer, réfugiés	5'473.05	5'502.15
	15'536.67	13'659.70
Total passif du VSJF -- fonds et dépôts administrés fiduciairement	7'828'283.15	7'937'215.92

Fonds et Legs du VSJF 2007

	Solde au 31.12.2006 CHF	Recettes CHF	Dépenses CHF	Solde au 31.12.2007 CHF
Fonds à but spécifique				
Pour des Juifs de l'ex URSS	1'950.22	0.00	1'950.22	0.00
Total Fonds fiduciaires	1'950.22	0.00	1'950.22	0.00
Fonds VSJF en général				
Bien en déshérence	68'044.04	0.00	0.00	68'044.04
Fonds «R»	141'446.39	0.00	1'800.00	139'646.39
Réfugiés juifs en transit	26'222.15	0.00	0.00	26'222.15
Réfugiés russes	119'418.25	0.00	0.00	119'418.25
Collecte Iran	44'129.50	0.00	0.00	44'129.50
Collecte pour les victimes de la Shoah en Suisse	14'730.86	0.00	0.00	14'730.86
Collecte Fonds Keren	32'291.70	0.00	0.00	32'291.70
Total Fonds VSJF	446'282.89	0.00	1'800.00	444'482.89

	Solde au 31.12.2006 CHF	Zugänge CHF	Abgänge CHF	Solde au 31.12.2007 CHF
Report	448'233.11	0.00	3'750.22	444'482.89
Legs – VSJF (en général)				
Fonds Otto Erich Heynau	240'785.05	0.00	0.00	240'785.05
Alice Adelheid Meyer	787'664.40	0.00	0.00	787'664.40
Lilly Sommerfeldt	25'000.00	0.00	0.00	25'000.00
Dr. Ch. Schein	66'105.10	0.00	0.00	66'105.10
Caroline Waeckerlin	2'312.89	0.00	0.00	2'312.89
Liselotte Goldstein héritiers	93'089.00	0.00	0.00	93'089.00
Johannes Trust	36'825.80	0.00	0.00	36'825.80
George W. Rose	3'371'029.69	0.00	28'357.20	3'342'672.49
Rosa Kartagener-Intrator	10'000.00	0.00	0.00	10'000.00
I. Marsh-Mayer	741'655.60	0.00	0.00	741'655.60
Legs NN - Diverse	163'119.30	0.00	0.00	163'119.30
Dr. G. & J. Guggenheim	200'000.00	0.00	0.00	200'000.00
Stephanie Dickenstein	29'250.00	18'900.00	0.00	48'150.00
Henry H. Baum	0.00	47'965.85	0.00	47'965.85
Total legs VSJF	5'766'836.83	66'865.85	28'357.20	5'805'345.48

à reporter	448'233.11	0.00	3'750.22	444'482.891
------------	------------	------	----------	-------------

Total fonds et legs	6'215'069.94	66'865.85	32'107.42	6'249'828.37
---------------------	--------------	-----------	-----------	--------------

Rapport de l'organe de révision
 à l'Assemblée des délégués de
 L'Union Suisse des
 Comités d'Entraide Juive
 Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Union Suisse des Comités d'Entraide Juive, Zurich, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité directeur alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG


 P. Balkanyi
 Réviseur responsable


 P. Riner

Zürich, le 12 février 2008

Fondation MEMORIAL de la Fédération suisse des communautés israélites, Zurich

Compte annuel 2007

	Recettes		Dépenses		
	2006 CHF	2007 CHF	2006 CHF	2007 CHF	
Revenus des titres	10'107.25	12'633.85	Paiements statutaires	2'000.00	5'500.00
			Frais de banque	1'394.60	3'249.00
			Baisse des titres réalisée	0.00	381.15
			Autres frais	636.91	2'293.91
				<u>4'031.51</u>	<u>11'424.06</u>
			Excédent de recettes/dépenses	6'075.74	1'209.79
	10'107.25	12'633.85		10'107.25	12'633.85

Bilan* au 31 décembre 2007

	Actif		Passif		
	2006 CHF	2007 CHF	2006 CHF	2007 CHF	
Avoir en banque - Compte courant	6'736.05	7'139.20	Capital de la fondation		
Avoir en banque - dépôt	50'000.00	50'000.00	Solde au 1.1.2006 resp. 1.1.2007	424'869.97	430'945.71
Admin. féd. des contributions			Excédent de recettes/dépenses 2006 resp. 2007	6'075.74	1'209.79
Avoir impôts anticipés	2'560.16	3'366.80		430'945.71	432'155.50
Prêt exempt d'intérêts à la FSCI, Zurich	75'000.00	75'000.00			
Titres	296'649.50	296'649.50			
Total actifs	430'945.71	432'155.50	Total passifs	430'945.71	432'155.50

* Sous réserve de l'approbation par le Département fédéral de l'Intérieur, Berne

Secrétariat FSCI

Fédération suisse des
communautés israélites FSCI

Gotthardstrasse 65
Case postale 2105
8027 Zurich

Téléphone +41 (0)43 305 07 77
Fax +41 (0)43 305 07 66

E-Mail info@swissjews.org
Website www.swissjews.org

Bureau central du VSJF

Union suisse des comités
d'entraide juive, VSJF
Dr. Georg Guggenheim-Haus

Dreikönigstrasse 49
Case postale 2169
8027 Zurich

Téléphone +41 (0)44 206 30 60
Fax +41 (0)44 206 30 77

E-Mail vsjf@spectraweb.ch
Website www.swissjews.org/aufgaben/sozial.html

Dieser Jahresbericht erscheint auch in deutscher Sprache.
Er kann beim Sekretariat des SIG bezogen werden:
Gotthardstrasse 65, Postfach 2105, 8027 Zurich

Éditeur: Fédération suisse des communautés
israélites, Zurich 2008

Graphisme
mise en page: Hanjo Kunzelmann, DER-WERBER.CH, Bâle
Photos: Vivianne Berg
Impression: Kurt Fankhauser AG, Bâle
ISSN: 1424-2028